

**MON DISCOURS LORS DE LA CEREMONIE DE PRESENTATION DU
PLAN D'ACTION 2015-2017 DU CNS**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui, à l'occasion **de la présentation du Plan d'Action National 2015-2017, pour la Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants**. Et je saisis cette opportunité **pour féliciter Madame YAO Patricia, Secrétaire Exécutive du CNS**, qui a fait une présentation magistrale des efforts réalisés, ainsi que de ce qui reste à faire, dans le cadre du Plan d'Action National

L'événement qui nous rassemble cet après-midi, s'inscrit dans la droite ligne des actions déjà engagées de 2012 à 2014 pour **l'éradication du travail des enfants en Côte d'Ivoire**.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui, de remercier chacun de vous, membres et partenaires du **Comité National de Surveillance** et du **Comité Interministériel**, qui avez contribué de façon significative, à la réalisation du **précédent Plan d'Action National de Lutte contre le Travail des Enfants**. Votre présence à tous, est le signe de votre adhésion au combat que nous menons avec conviction depuis plus de trois ans. Et je m'en réjouis sincèrement.

Je souhaiterais à ce titre, saluer **Monsieur le Ministre d'Etat, Moussa DOSSO, Président du Comité Interministériel de Lutte contre le Travail des Enfants** ; et avec lui,

Madame la Ministre Anne OULOTO, Vice-Présidente de ce même Comité.

Je voudrais ensuite, saluer **Monsieur Dramane HAIDARA, Directeur du Bureau International du Travail**, dont l'institution a grandement contribué à l'élaboration du Plan d'action National de Lutte contre le Travail des Enfants, ainsi que **les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs** qui y ont également participé.

Mes salutations, vont également à **Monsieur le Président KONAN Lambert** et à **Madame Massandjé TOURE-LITSE, Présidente du Conseil du Café-Cocoa**, qui se sont toujours battus à nos côtés pour l'amélioration des conditions de vie des producteurs et de leurs familles.

A ces remerciements, j'associe nos partenaires privés et publics, dont la contribution dans cette lutte, est très importante. Il s'agit des sociétés **Nestlé, Olam, Mars Cargil et Barry Callebaut** ; des ONG **World Cocoa Foundation, International Cocoa Initiative, Save the Children** et le **Conseil du Café-Cacao** ; mais aussi de **l'Unicef, du BIT** et de **l'USDOL**, ainsi que nos nombreux autres partenaires.

Je tiens à féliciter chacun de vous, pour votre implication, et pour le travail déjà réalisé dans l'exécution du Plan d'Action National 2012 - 2014, ainsi que les acteurs de terrain que sont le **corps préfectoral, la police et la gendarmerie nationale, les maires et les conseillers régionaux, les travailleurs sociaux et les enseignants, les dirigeants de coopératives et les journalistes** entre autres.

Merci enfin, à toutes les personnalités, qui ont répondu présent aujourd'hui, pour nous manifester leur soutien dans cette lutte devenue une priorité nationale.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez tous, la **Côte d'Ivoire** est confrontée à l'épineuse question du travail des enfants depuis plusieurs décennies. Dans ce contexte, le **plan d'action national** que nous avons lancé en 2012, nous a permis de travailler en synergie avec des ONG nationales et internationales, dans le but d'apporter des solutions concrètes à ce fléau.

Selon le bilan que nous avons fait pour évaluer sa mise en œuvre,

ce plan national a été exécuté à plus de 90% des activités inscrites, et a nécessité un effort financier de plus de **7 milliards de FCFA de la part de l'Etat**. Ces efforts ont été soutenus par nos **partenaires, qui ont investi plus de 2.4 milliards de FCFA**, pour la **construction de salles de classe primaires et secondaires** dans la zone de production du cacao.

Aussi, le Comité National de Surveillance que j'ai l'honneur de présider, se félicite des importants résultats obtenus grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Ces résultats ont conduit le Département d'Etat des Etats-Unis, dans son rapport annuel sur la traite des personnes, à reclasser notre pays dans la catégorie 2, qui correspond aux pays faisant des efforts significatifs pour éradiquer le fléau.

Cependant, de nombreux défis restent encore à relever. En effet, **la scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans**, nécessite davantage d'infrastructures de base, telles que la construction d'écoles, de cantines scolaires et de logement pour les enseignants. C'est pourquoi, l'élaboration et **la mise en œuvre du nouveau Plan d'Action National 2015-2017, devra nous permettre de consolider les acquis et de poursuivre les actions engagées** pour une réduction significative du phénomène à l'échéance 2017.

**Mesdames et Messieurs,
Chers partenaires,**

Nous venons de vous présenter le nouveau plan d'action national de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants.

Il s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées, que nous souhaitons pérenniser et approfondir, afin d'obtenir des avancées encore plus significatives dans ce domaine.

Avant toute chose, il est important de rappeler que selon plusieurs études, **les deux tiers des enfants impliqués dans le phénomène du travail des enfants, sont les enfants de paysans qui vont à l'école, et qui accompagnent occasionnellement leurs parents dans leurs activités, après les heures de cours.**

Cette importante précision a été prise en compte dans le Plan d'action National 2015-2017, ce qui a permis de réorienter les campagnes de sensibilisation à l'endroit des parents-paysans. En effet, pour cette catégorie d'enfants qui fait du travail socialisant et apprend le métier familial, nous comptons intensifier la sensibilisation auprès des parents, et leur expliquer quels sont les travaux dangereux et interdits auxquels ils ne doivent plus exposer leurs enfants.

A ce sujet, je voudrais signaler que j'envisage de me rendre à Genève dès le début de l'année 2016, pour rencontrer les responsables du BIT, afin de **redéfinir la notion « d'Enfants Victimes des Pires Formes de Travail des Enfants ».**

En effet, j'ai expliqué lors de mon voyage à Washington en juin dernier, la distinction qui devrait être faite entre les enfants des paysans qui vont à l'école et rejoignent leurs parents après leurs heures de cours, et les enfants victimes de la traite et de l'exploitation.

Par ailleurs, nous comptons **renforcer les actions de lutte contre la traite des enfants** dans les zones à risque, avec l'appui des **forces nationales de Police et de Gendarmerie**, et en étroite collaboration avec d'**Interpol**. Ces actions de répression, seront organisées à plus grande envergure dans le pays, afin d'envoyer un signal fort aux trafiquants.

Un autre **volet du Plan d'Action National 2015-2017**, sera la prise en charge des enfants victimes de la traite et de l'exploitation, en complément à la sensibilisation et à la répression. En effet, nous projetons de construire des centres d'accueil dans les zones à risque, afin de pouvoir recueillir et assister ces enfants. Leur équilibre passe par l'assurance d'un cadre de vie sain, propice à la réinsertion sociale et à l'éducation. **Les premiers centres d'accueils que nous projetons de construire, seront offert par la Fondation Children Of Africa et installé à Soubré et à Ferkéssédougou.**

Les enfants représentent l'avenir de la Côte d'Ivoire, et leur protection est primordiale à l'équilibre de notre société. Nous devons donc, arriver à créer un environnement propice à leur épanouissement et à leur équilibre.

Enfin, nous comptons étendre le **SOSTECI (Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire)**, à vingt départements supplémentaires, afin d'améliorer la **base de données nationale de référencement du travail des enfants dans le pays.**

Ces départements viendront s'ajouter aux sept pour lesquels nous avons déjà des données quantitatives fiables. Ces informations sont importantes, car elles permettent aux équipes sur le terrain, de cibler efficacement le problème et de le combattre de façon plus coordonnée.

Mesdames et Messieurs,

D'ici 2017, notre objectif est de **réduire de façon significative, le nombre d'enfants impliqués dans les Pires Formes de Travail des Enfants en Côte d'Ivoire**. C'est pour cette raison que je souhaite que d'autres enquêtes fiables et précises, soient réalisées régulièrement, pour mieux orienter nos actions.

Concernant le Plan d'Action National 2015-2017, sa mise en œuvre efficace dépend de son **appropriation effective par toutes les parties prenantes, à titre de document de référence**.

Aussi, il est nécessaire que chaque organisation intervenant dans la lutte contre ce phénomène, agisse dans le cadre des orientations et objectifs qui y sont définis.

Il nous faut fédérer nos efforts, pour l'éradication définitive du fléau en Côte d'Ivoire.

Je reste convaincue qu'ensemble, nous y parviendrons.

Je vous remercie.